
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 6 janvier 2012 à 10 h 30
Mairie de l'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, Montréal**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga
Monsieur Gaëtan PRIMEAU, conseiller du district de Tétéreaultville
Madame Lyn THÉRIAULT, conseillère du district de Louis-Riel

ABSENCE :

Madame Louise HAREL, conseillère du district de Maisonneuve–Longue-Pointe

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR RÉAL MÉNARD, MAIRE D'ARRONDISSEMENT

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Josée Guy, directrice d'arrondissement
Monsieur Denys Cyr, chef de division, Division des études techniques de la Direction des travaux publics
Monsieur Claude B. Plante, directeur, Direction des services administratifs
Monsieur Daniel Hébert, secrétaire d'arrondissement substitut

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Aucun citoyen

Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 34.

CA12 27 0001

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Lyn THÉRIAULT

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - Période de questions du public

Aucune question.

CA12 27 0002

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Lyn THÉRIAULT

Et résolu :

d'octroyer deux contributions financières pour une somme totale de 700 \$ aux organismes suivants :

Organisme : Centre de l'Âge d'Or Saint-Fabien
Projet : Contribution financière annuelle pour le soutien aux activités
District : Louis-Riel
Montant : 350,00 \$

Organisme : La Roue en Or
Projet : Contribution financière annuelle pour le soutien aux activités
District : Hochelaga
Montant : 350,00 \$

d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel, dans la section « Aspects financiers ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1110577017

CA12 27 0003

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

De ratifier la demande de dérogation déposée à la Régie du bâtiment du Québec, pour certains contrats octroyés par l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1113264012

CA12 27 0004

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

D'adopter le Règlement d'emprunt de 2 000 000 \$ pour la réalisation de travaux de protection d'immeubles (RCA11-27008).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1111638006

CA12 27 0005

Il est proposé par Gaëtan PRIMEAU

appuyé par Lyn THÉRIAULT

Et résolu :

D'adopter le Règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 400 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements (RCA11-27009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1111638007

CA12 27 0006

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

De tenir du 16 au 19 janvier 2012 à la mairie d'arrondissement, les registres référendaires pour l'adoption du Règlement d'emprunt de 200 000 \$ pour les mesures d'apaisement de la circulation (RCA11-27007), du Règlement d'emprunt autorisant le financement de 2 000 000 \$ pour la protection d'immeubles (RCA11-27008) et du Règlement d'emprunt de 400 000 \$ pour l'acquisition de divers équipements (RCA11-27009).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1111638010

Il est

proposé par M. Laurent Blanchard
appuyé par M. Gaëtan Primeau

Et résolu

de réunir, pour fins d'études, les articles 43.01 et 43.02 de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA12 27 0007

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

D'implanter un espace de stationnement pour personnes à mobilité réduite face au bâtiment situé au 2584, rue Lacordaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1113089070

Avant l'adoption de cette résolution Monsieur Laurent BLANCHARD, conseiller du district d'Hochelaga précise que cette modification de l'avenue d'Orléans, de sens unique à un double sens, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine est réalisée à la demande de la Société de transport de Montréal.

CA12 27 0008

Il est proposé par Laurent BLANCHARD

appuyé par Gaëtan PRIMEAU

Et résolu :

De modifier l'avenue d'Orléans, de sens unique à un double sens, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Catherine;

- d'agrandir la zone d'autobus coin sud-ouest de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Jeanne-d'Arc, pour un total de 36,5 mètres;

- de retirer la zone d'autobus coin sud-est de l'avenue Jeanne-d'Arc et de la rue Sainte-Catherine;

- d'interdire l'arrêt sur environ sept (7) mètres, sur le coin sud-est de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue d'Orléans;

- d'installer la signalisation appropriée pour ces quatre interventions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1113089074

CA12 27 0009

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Laurent BLANCHARD

Et résolu :

D'abolir le poste d'adjoint au directeur d'arrondissement et le poste de directeur à l'aménagement urbain et services aux entreprises de l'arrondissement de Mercier--Hochelaga-Maisonneuve à compter de la décision du Conseil d'arrondissement :

De créer un poste de directeur aménagement urbain, services aux entreprises et adjoint au directeur d'arrondissement et de nommer madame Huguette Béland à ce poste à compter de la décision du Conseil d'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1112818019

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, Monsieur Réal Ménard, déclare la levée de la séance extraordinaire à 10 h 49.

SIGNÉ À MONTRÉAL, CE HUITIÈME JOUR DE FÉVRIER 2012

Monsieur Réal Ménard
Maire d'arrondissement

M^e Julie DOYON
Secrétaire d'arrondissement